



Problemes locataire bail comercial

Par **JUJUT**, le **01/03/2016** à **20:11**

bonjour

Cet apres midi je etais au tribunal . Ma locataire ma assigné .dans le snack que je lui loué il y a un sannibroyeur dans le bail comercial il y a la close que l'entretien du sannibroyeur et la plombrié et a charge locataire .Il y avez effectivement un problem dans la coproprietaite mais le syndic a fait reparé par un plombier. Ca a pris du temps parceque ma locataire venez pas au rende-vous avec le plombier et repondez pas au telephone. en a fait des lettre recomande qui ete pas recuperé par elle . elle voulez partir sans honoré les 6 mois de preavi .Elle payer plus son loyer regulierement en etais obligé de prendre un hussiers apres 3 mois elle a envoie une lettre recomande ecris le 3.9.15 ariveé chez moi le 5.9.15 pour resiliere le bail comercial et elle a vide le snack le 7.9.15 elle a envoie la cle .Apres je eu une covocations au tribunal d'instance ou elle reclameé 6 mois de loyer +1000€ de damage et intereé cete notre faut que le snack avez plus de client sans le sannibroyeur .Mais le tribunal d'instance etais pas competent parceque cetai un bail comercial .la juge lui a demande esque elle ce desisté elle a dit oui et en nous a demande egalemment en çavez pas trop et en a accepteé le dessistement.Ma question quesque elle peux faire maintenant contre moi et esque j'ai le droit de faire une poursuit en justice qui reviens pas trop cher.